

TRANSPORT SCOLAIRE

OUI, nous demandons le service de transport :

NON, nous n'avons pas besoin du service de transport :

Nom de l'élève : _____

Degré scolaire :

Adresse le matin

Père et mère - mère seulement - père seulement - garde partagée - autre,
spécifiez : _____

Nº, rue, appartement : _____ Code postal : _____ Tél : _____

Adresse le soir

Père et mère - mère seulement - père seulement - garde partagée - autre,
spécifiez : _____

Nº, rue, appartement : _____ Code postal : _____ Tél : _____

Questions-réponses concernant le transport

Mon enfant de 2^e, de 3^e et 4^e a-t-il automatiquement droit au transport?

Non, il doit demeurer sur le territoire d'une de nos écoles-sources.

Est-ce que mon enfant doit prendre l'autobus tous les jours matin et soir?

Non, votre enfant peut prendre l'autobus selon vos besoins : le matin seulement, le soir seulement ou quelques fois par semaine.

Nous avons une garde partagée, est-ce que le transport peut « suivre » nos semaines?

Oui, si chacune des adresses (territoire d'une école source) donne droit au transport (il faut nous en aviser).

Est-il possible pour mon enfant de changer d'autobus à l'occasion (pour aller chez un ami par exemple)?

En aucun cas nous n'autorisons un enfant à prendre un autobus différent du sien ou à descendre à un autre arrêt.

Nous déménageons, que doit-on faire?

Communiquer avec l'école pour vérifier si le transport sera toujours possible et nous dire le plus rapidement possible la date exacte du déménagement parce qu'il faut compter au moins quatre jours avant que le changement ne soit effectif.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Daphnée Landry
Directrice